



**Adhésions 2025 (du 01/01 au 31/12) :**

- Particulier : 25€.
  - 2 membres d'une même famille : 35€.
  - Association : 55 € ou échange adhésion.
  - Artisan, prof. libérale : 55€.
  - Collectivité territoriale, société : 105€.
  - Membre bienfaiteur : > 150 €.
- (facture sur simple demande)*

**Coordonnées bancaires:**

Crédit Agricole Champagne Bourgogne  
 Agence de Villeneuve sur Yonne  
 IBAN : FR76 1100 6414 0052 1264 2505  
 861

**Correspondance & siège social :**

VNA - Villeneuve Nautique Association  
 2, rue du Canal- 89500 Villeneuve s/Y  
 mail : [vna@orange.fr](mailto:vna@orange.fr)

**Internet : [www.villeneuvenautique.com](http://www.villeneuvenautique.com)**

**Grâce à vos adhésions  
 nous sommes reconnus  
 et efficaces  
 pour porter ce projet  
 auprès des administrations.**

VNA est une association régie par la loi  
 de 1901, enregistrée par la préfecture de  
 l'Yonne sous le n°W891003785  
 Siret : 789 202 629 000 26

**Partie à conserver**

Organisme: .....

Nom .....

Prénom: .....

Adresse.....

.....

CP.....

Ville.....

Mail:.....

Tél:.....

**Adhère à VNA pour l'année 2025 :**

Le montant de la cotisation (ci-contre) est  
 de : .....Euros  
 (mettre une croix dans la case ci-dessous- facture  
 sur demande)

- ..... par mandat administratif

- ..... par chèque bancaire

- ..... par virement bancaire (voir à gauche)

- ..... en espèces jointes.

*Je souhaite une facture ..... (mettre une croix)*

Fait à .....le.....2025

Signature

Tampon  
( professionnels)

A poster sous enveloppe ou déposer  
 à l'adresse figurant ci-dessous,  
 avec le règlement.

**VNA**  
 2 rue du Canal  
 89500- Villeneuve s/Yonne